

Historique du projet forestsanciennes.ch

En 1997, Bruno Manser en personne lance un appel demandant aux communes de renoncer au bois provenant d'exploitation illégale. Jusqu'en 2001, 296 communes et 6 cantons y répondent en signant la déclaration de renoncement au bois tropical.

Novembre 2001

Le WWF et Greenpeace lancent l'action «écoles amies des forêts anciennes». Jusqu'à fin 2004, 25 écoles y participent. Un nombre qui demeure modeste car elles dépendent généralement de leurs communes pour leurs achats de papier.

Septembre 2002

Le Bruno-Manser-Fonds et Greenpeace lancent l'action «Communes amies des forêts anciennes», à laquelle adhèrent environ 400 communes jusqu'à fin 2004. Ce chiffre comprend les communes qui avaient signé la déclaration de renoncement au bois tropical.

Depuis 2003

Intense activité des groupes régionaux et de jeunes (Greenteams) de Greenpeace, dans le but de motiver d'autres communes à adhérer à la cause.

Septembre 2004

Greenpeace, le WWF et le Bruno-Manser-Fonds fondent la société simple forestsanciennes.

Printemps 2005

L'action forestsanciennes appelle toutes les communes suisses avec lesquelles elle ne collabore pas encore à signer la déclaration «Commune amie des forêts anciennes».

Juillet 2006

forestsanciennes a formulé des critères qualitatifs et quantitatifs définissant précisément ce que signifie adhérer à l'action pour les communes et les cantons. À l'avenir, ces critères devront être mis en œuvre par toutes les communes et tous les cantons impliqués.

Janvier 2007

Le WWF se retire de la société simple forestsanciennes.

Décembre 2007

Dissolution de la société simple, restructuration des travaux de forestsanciennes auprès des organisations porteuses que sont Greenpeace et le Bruno Manser Fonds.

Avril 2008

Sur mandat du Bruno Manser Fonds, Ecopaper - anciennement Association suisse pour le papier écologique et l'écologie au bureau (ASPE) - reprend le conseil des communes amies des forêts anciennes, part à la recherche de nouvelles communes et informe quatre fois par ans au moyen de la publication «Forêts anciennes – Infos».

Janvier 2013

Ecopaper reprend l'ensemble du projet des mains du Bruno Manser Fonds et de Greenpeace et le gère désormais de manière autonome sous le nom de foretanciennes.ch.

Contact:

Ecopaper, case postale 817, 3000 Berne 8
T+F: 031 313 34 50, E: info@ecopaper.ch
www.forestsanciennes.ch, www.ecopaper.ch